

CSE Economique

CSE-300

Présentiel - Synchrone

Objectifs

- Connaître l'histoire des comités
- Maîtriser l'organisation interne et les règles de fonctionnement du CSE
- Clarifier les domaines d'information et de consultation du CSE
- Maîtriser ses moyens d'action et savoir les utiliser
- Réussir l'exercice de votre mandat



Public Visé

Membres du Comité Social et Économique



Pré Requis

Etre élu au Comité Social et Économique
Un support pédagogique sera remis à chaque participant

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Connaître l'histoire des comités
- Maîtriser l'organisation interne et les règles de fonctionnement du CSE
- Clarifier les domaines d'information et de consultation du CSE
- Maîtriser ses moyens d'action et savoir les utiliser

Méthodes pédagogiques

- La répartition pédagogique est approximativement la suivante : 40 % de pratique, 60 % d'apports théoriques et de connaissances
- Formation action, heuristique, démonstrative, participative.

Parcours pédagogique

L'histoire des CE

L'organisation interne du Comité

- Objet et nature juridique du Comité
- La composition du CSE
- Le président : rôle
- Le Secrétaire : élection, rôle, responsabilités, obligations
- Le Trésorier : élection, rôle, responsabilités, obligations
- La Commission Santé, Sécurité et Condition de Travail (CSSCT)
- Les autres Commissions

Le fonctionnement du Comité

- La 1ère réunion : ordre du jour, passation, remise des documents financiers
- Les réunions : périodicité, ordre du jour, convocation, documents, participants
- Les débats, les votes
- Le procès-verbal
- Le règlement intérieur du CSE
- Le crédit d'heures et déplacements
- La formation des élus

Les consultations et informations du CSE

Le recours aux experts

Les moyens matériels et financiers du CSE

- Le local et le tableau d'affichage
- Le budget de fonctionnement
- Le budget des ASC
- Les obligations comptables du CSE
- Subvention de fonctionnement : ce que l'on peut faire et ne pas faire
- Être sûr de percevoir la bonne subvention
- Négocier avec la Direction le calendrier de versement
- Utiliser la subvention à bon escient

Activités Sociales et Culturelles (ASC) : ce que l'on peut faire et ne pas faire

- Contrôler le calcul de la contribution patronale
- Négocier avec la Direction le montant et calendrier de versement
- Transférer les sommes inutilisées du budget de fonctionnement vers le budget ASC et inversement

Les mandats

- La durée des mandats
- La liberté de déplacement
- La protection contre le licenciement

Bilan et évaluation du stage

Délai d'accès : Jusqu'à la veille de la formation, après validation du dossier administratif

Tarif : Nous contacter



Méthodes et modalités d'évaluation

QCM

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous contacter.



Durée

21.00 Heures

Effectif

3 Jours De 4 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Laurent Costa
Directeur

Tél. : 0760640579

Mail : laurent.costa@conceptsecurite-formation.fr